

# PARCOURS SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

## QUI?

Prescripteurs :  
Médecin traitant  
Oncologue  
Pédiatre

Patient

Structure coordonnatrice

Structure coordonnatrice  
OU  
Patient

Professionnels de santé  
Enseignants APA

Professionnels de santé  
Enseignants APA

Structure coordonnatrice

Médecin traitant  
Oncologue  
Pédiatre

Structure coordonnatrice

Structure coordonnatrice

Professionnels de santé  
Enseignants APA

Structure coordonnatrice

## QUOI?

### Prescrire les bilans

Choix parmi les 3 bilans du parcours : diététique et/ou psychologique et/ou activité physique  
→ La prescription doit comprendre le/les bilan(s) prescrits et la date de fin du dernier traitement

Communiquer au patient la liste des structures coordonnatrices du territoire  
Remettre au patient la prescription et/ou l'adresser à la structure coordonnatrice via la messagerie sécurisée

### Prescrire les bilans et les consultations en simultané en fonction du repérage des besoins du patient (référentiel INCa – Grille de repérage des besoins)

Choix parmi les 3 bilans du parcours : diététique et/ou psychologique et/ou activité physique  
→ La prescription doit comprendre le/les bilan(s) prescrits et la date de fin du dernier traitement

Communiquer au patient la liste des structures coordonnatrices du territoire  
Remettre au patient la prescription et/ou l'adresser à la structure coordonnatrice via la messagerie sécurisée

Prendre contact avec la structure coordonnatrice

Informer le patient sur le parcours et sur la plateforme  
Obtenir l'accord écrit/signé du patient à intégrer sur la plateforme  
Créer le profil patient et intégrer la prescription sur la plateforme  
Repérer les professionnels les plus proches du domicile du patient  
Renseigner la grille de repérage avec le patient si celui-ci n'est pas en mesure de le faire en autonomie

### Organiser les bilans

Les rendez-vous peuvent être pris par la structure coordonnatrice ou par le patient

### Réaliser les bilans

A l'issue des bilans :  
Le patient renseigne le questionnaire de satisfaction post-bilan INCa envoyé automatiquement par la plateforme

### Rédiger le compte-rendu du bilan et l'enregistrer sur la plateforme

! La structure coordonnatrice ne doit pas avoir accès au contenu des bilans pour des raisons de confidentialité. En revanche, elle doit savoir à quel moment l'ensemble des bilans prescrits ont été effectués

Informé le médecin traitant, l'oncologue ou le pédiatre que l'ensemble des bilans prescrits ont été effectués et lui adresser simultanément l'ensemble des bilans et le résultat de la grille de repérage  
→ Toutes ces informations figurent dans la plateforme

### Prescrire les consultations

→ Au regard des bilans, le médecin prescrit les consultations qu'il juge nécessaire (nature et nombre)  
Cela ne doit pas nécessairement faire l'objet d'une consultation médicale

### Adresser la prescription :

- A la structure coordonnatrice via la messagerie sécurisée  
- Au patient selon les modalités de son choix

Ajustements éventuels de la prescription initiale à l'issue de la phase de bilans et à la lecture des résultats de la grille de repérage

### Intégrer la prescription sur la plateforme

Organiser un temps d'échange avec le patient pour évoquer la prescription, la planification des rendez-vous et vérifier que le questionnaire qualité de vie a bien été renseigné par le patient

### Concernant l'activité physique :

Suite à un bilan APA, orienter le patient si besoin vers les structures APA identifiées dans le cadre du dossier de candidature

### Réaliser les consultations

Déposer les comptes-rendus de prise en charge sur la plateforme pour le déclenchement de la facturation

A l'issue des consultations :  
Le patient renseigne le questionnaire de satisfaction fin de parcours INCa envoyé automatiquement par la plateforme

A la fin du parcours :  
Informé le médecin traitant, l'oncologue et le pédiatre de la fin du parcours et partager les CR de prise en charge via la plateforme

Envoi automatique d'un questionnaire satisfaction au patient 1 an et 5 ans après le 1er bilan

## COMMENT?

Guide prescripteur  
Modèle de prescription  
(utilisation facultative)

Grille de repérage des besoins  
INCa

Téléphone, mail, courrier, RDV  
physique

Modèle lettre information et  
accord patient  
Annuaire des professionnels  
Grille de repérage

Modèle de prescription  
(utilisation facultative)

Parcours : 12 mois maximum après le 1er bilan